Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-407** **27/05/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : Appel à candidatures : 3 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du «2ème cercle» ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence de l'eau Loire-Bretagne :

1 poste de chargé(e) d'études industrie (Catégorie A) à ORLEANS (45).

Agence des aires marines protégées :

1 poste de chargé(e) de mission "appui à la gestion du réseau d'aires marines protégées de Nouvelle-Calédonie" (catégorie A ou agent contractuel) à NOUMEA (Nouvelle-Calédonie).

1 poste de chargé(e) de mission Natura 2000, Patrimoine naturel au sein de l'antenne Manche Mer du Nord (catégorie A ou agent contractuel) à LE HAVRE (76).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Orléans, le 23 mai 2014

Diffusion :
Interne et externe
Ministères
Autres agences

FICHE DE POSTE

EMPLOI TYPE	**CHARGÉ(E) D'ETUDES INDUSTRIE**
CATÉGORIE DU POSTE	II ou fonctionnaire technique détaché(e) de catégorie A
AFFECTATION	**DIRECTION DES POLITIQUES D'INTERVENTION (DPI)** *Service « Collectivités et Industries »*
RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE	**ORLEANS (45)**
TYPE DE CONTRAT	Contrat à durée indéterminée *(recrutement sous statut d'agent non titulaire de l'état)* ou par voie de détachement pour les fonctionnaires
POSTE A POURVOIR À PARTIR DU	**1ER SEPTEMBRE 2014**
MISSIONS PRINCIPALES	Assure le suivi, l'analyse et la valorisation des études, des données et des textes règlementaires pour la politique de l'agence sur l'industrie en général, et sur les micropolluants et les économies d'eau en particulier
ACTIVITES PRINCIPALES	Contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'agence sur l'industrie en général, par l'analyse et la synthèse des textes règlementaires européens et nationaux sur les aides publiques aux entreprises pour la protection de l'environnement et sur les émissions industrielles. Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique sur les micropolluants et les économies d'eau pour les industries et les collectivités. Collecte, analyse et valorise les données industrielles pour déterminer et suivre les priorités industrie par rapport aux sites susceptibles de déclasser les masses d'eau (y compris micropolluants). Accompagne les autres unités de l'agence dans la mise en œuvre de ces politiques et contribue à la rédaction et à l'évolution de documents supports et d'applications. Assure un appui à l'animation du réseau industrie.
RATTACHEMENT HIERARCHIQUE	Chef du service « Collectivités et Industries»
RELATIONS FONCTIONNELLES	Internes : Direction des politiques d'intervention, direction de l'évaluation et de la planification, délégations, direction des redevances Externes : Ministère, Services de l'Etat, industriels, syndicats professionnels, collectivités territoriales

CONNAISSANCES ET EXPERIENCE	Connaître l'organisation de l'agence, ses missions, son environnement institutionnel et ses partenaires Connaître la chimie de l'eau et la chimie industrielle Avoir une bonne connaissance du monde industriel, des procédés, des traitements de l'eau et des effluents industriels

	Connaître la gestion de base de données Avoir une expérience de mise en place de méthodes de travail, de validation des informations, de contrôle des résultats Connaître les outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint)
SAVOIRS FAIRE	Savoir analyser et synthétiser une demande / un sujet Savoir être force de proposition Savoir vulgariser et expliquer des informations techniques Savoir travailler de manière organisée et méthodique Savoir présenter des informations et les expliquer Savoir coordonner et animer un groupe de travail
DEPLACEMENTS	Déplacements peu fréquents dans le bassin et en région parisienne Le permis de conduire (B) est indispensable
FORMATION	Conditions statutaires : Recrutement externe : justifier d'un titre ou diplôme de 2ème cycle de l'enseignement supérieur (Bac + 3 ou Bac + 4), ou d'un titre ou diplôme délivré par une école d'ingénieurs ou de commerce, ou tout autre titre ou diplôme équivalent. Recrutement interne : justifier d'une expérience d'au moins 6 années de services effectifs dans des fonctions de catégorie III au sein d'une agence de l'eau.
ENVOI DES CANDIDATURES **POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CE POSTE**	Les candidatures (lettre manuscrite et CV au format pdf) doivent être déposées dans la bourse de l'emploi **avant le 15 juin 2014** Contacter Nathalie SCHNEBELEN ☎ 02 38 51 73 76

Agence de l'eau Loire-Bretagne

www.eau-loire-bretagne.fr

Agence des aires marines protégées

Emploi proposé

Chargé(e) de mission « Appui à la gestion du réseau d'aires marines protégées de Nouvelle-Calédonie » (H/F)

Grade : ouvert **en priorité** aux fonctionnaires de catégorie A, à défaut aux personnels non titulaires de niveau équivalent.
Niveau d'études : Bac+ 5 ou expérience équivalente.
Résidence administrative : Nouméa (Nouvelle-Calédonie)
Durée et type de contrat : Position normale d'activité ou contrat de détachement pour les fonctionnaires ; contrat à durée déterminé de trois ans pour les contractuels.

Contexte de l'Agence

L'Agence des aires marines protégées est créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'agence apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.

L'Agence est établissement public sous tutelle du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Elle a débuté son activité en janvier 2007, gère à ce jour 5 parcs naturels marins et emploie 147 agents.

Objectifs de l'Antenne Nouvelle-Calédonie

L'antenne de Nouvelle-Calédonie a été installée en juillet 2009 selon deux objectifs stucturants : i) apporter, au côté de l'Etat, un appui aux Collectivités locales (le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces), dans le cadre de leurs compétences en matière de protection de l'environnement marin et de gestion des ressources naturelles et ii) contribuer au renforcement de la participation de la Nouvelle-Calédonie à certaines initiatives nationales confiées à l'Agence (tableau de bord des aires marines protégées, volet mer du système national d'information sur la nature et les paysages).

Les travaux de l'antenne sont réalisés dans le cadre de conventions bilatérales de collaboration établies entre l'Agence et les Collectivités de Nouvelle-Calédonie.

Poste proposé

Au sein d'une petite équipe placée sous la responsabilité du chef d'antenne, la/le chargé(e) de mission « Appui à la gestion du réseau d'aires marines protégées de Nouvelle-Calédonie » :

- Participe à la mise en œuvre du projet « Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes de l'Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie, dans une perspective de gestion durable et collaborative de la mer de Corail avec l'Australie, le Vanuatu, les Iles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée » dans le cadre de la mission d'appui technique de l'antenne auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :
  - Contribution à l'élaboration du plan de gestion du parc naturel de la mer de Corail
  - Poursuite des travaux engagés dans le cadre de l'analyse stratégique
  - Montage et gestion de projets (rédaction de cahier des charges, passassion de marchés publics, suivi technique et administratif des prestataires, capitalisation des résultats, rédaction de synthèses,…),
  - Rédaction de documents techniques et de documents stratégiques,
  - Contribution aux échanges techniques transnationaux avec les autres Etats riverains de la mer de Corail
- Participe, en appui aux collectivités, aux réflexions et à la mise en œuvre des démarches d'évaluation du réseau d'AMP de Nouvelle-Calédonie, en coordination avec la chef du projet national de tableau de bord des AMP, basée à Brest.
- Contribue au suivi et à l'accompagnement des activités du GIP CEN relatives au Bien en série inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment aux réflexions relatives à la mise en place des suivis de l'intégrité du Bien et aux divers programmes transversaux qui pourront être engagés dans ce cadre.

Compte tenu de la petite taille de l'équipe, le/la chargé(e) de mission sera en outre amené(e) à participer à un ensemble de tâches à caractère administratif permettant le bon fonctionnement de l'Antenne.

Qualités requises

Compétences et expériences professionnelles

- Expériences réussies en matière de gestion de l'environnement marin et des ressources marines (5 ans minimum).
- Expérience en montage et gestion de projets complexes et partenariaux.
- Bonnes connaissances générales en écologie, en biologie marine et en biologie de la conservation.
- Connaissances des écosystèmes marins tropicaux souhaitée. Une expérience outre-mer serait un plus.
- Anglais courant exigé - écrit et oral.

Qualités personnelles

- Très bonnes capacités rédactionnelles.
- Capacité d'organisation du travail et rigueur.
- Capacité d'écoute et de travail en équipe.
- Capacité d'adaptation, réactivité.

Candidatures

Date limite de candidature : **8 juin 2014**
Date de prise de poste : **dès que possible**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation manuscrite et un curriculum vitae ; et faire impérativement apparaître le statut du candidat (fonctionnaire ou contractuel).

Les candidatures sont à adresser :

- Par mail à recrutement@aires-marines.fr avec en objet la référence « **P085** »
  ou
- Par courrier à : Agence des aires marines protégées, Service Ressources Humaines, 16 quai de la douane – CS 42 932 – 29229 Brest cedex 2.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Lionel GARDES, chef d'antenne Nouvelle-Calédonie, au 00 687 23 17 03 ou par mél : lionel.gardes@aires-marines.fr

Modalités de sélection

Une première sélection de candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires sélectionnés seront convoqués devant un jury. En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par un jury.

Emploi proposé

Intitulé du poste : « **Chargé(e) de mission Natura 2000, Patrimoine naturel » (H/F)** au sein de l'antenne Manche Mer du Nord

Grade : ouvert **en priorité aux fonctionnaires** de catégorie A, à défaut, aux personnels non titulaires de niveau minimum Bac+5

Résidence administrative : Le Havre

Position administrative : pour les fonctionnaires : position normale d'activité, détachement sur contrat (trois ans renouvelables) ou mise à disposition ; pour les agents non titulaires : contrat à durée déterminée de trois ans.

Contexte

L'Agence des aires marines protégées (AAMP) a été créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'AAMP apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées (AMP) et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'AMP.

Le département d'appui aux politiques publiques apporte son expertise aux gestionnaires d'aires marines protégées (dont les parcs naturels marins) ainsi qu'au ministère de tutelle, aux services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'aux collectivités qui disposent de compétences sur le milieu marin.

En son sein, l'antenne Manche Mer du Nord, basée au Havre, a été mise en place le 15 mars 2010. Ses missions sont la déclinaison, à l'échelle de la façade Manche Mer du Nord et en fonction des questions particulières qui s'y posent, de la mission d'appui aux politiques publiques de l'Agence. En particulier, il s'agit pour l'équipe de l'antenne :

- d'apporter un appui à la mise en œuvre sur la façade des politiques publiques touchant les différents statuts d'AMP ;
- d'être le relais pour les projets touchant à la gestion intégrée de la mer, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre sur la stratégie pour le milieu marin (DCSMM) ;
- d'assurer une coordination technique de la mise en œuvre de la gestion des sites Natura 2000 et du dispositif de suivi des habitats et des espèces inscrits en annexe des directives Natura 2000 ;
- d'être opérateur des sites Natura 2000 pour lesquels l'État demande l'intervention de l'Agence ;
- d'apporter un appui aux gestionnaires d'AMP sur la façade Manche Mer du Nord et plus particulièrement aux missions de création de Parcs naturels marins et aux Parcs naturels marins;
- de contribuer sur un plan technique à la participation française à la convention d'OSPAR, dans le domaine de la biodiversité.

Le Ministère chargé de l'écologie a confié à l'Agence la mission de mettre en œuvre un programme appelé « Tableau de bord des AMP » accompagné d'une stratégie d'évaluation et d'outils opérationnels pour apprécier l'efficacité du réseau. La mise en œuvre de ce programme constitue l'une des priorités de la stratégie nationale pour la création et la gestion des AMP ; elle implique le déploiement de nombreux partenariats et doit s'articuler avec les démarches plus générales visant à évaluer le milieu marin, qu'elles entrent dans le cadre de la DCSMM ou de celui de l'Observatoire national de la mer et du littoral et du Tableau de bord des mers françaises.

La DCSMM, entrée en vigueur en juin 2008, vise à atteindre un « bon état écologique » des eaux marines communautaires à l'horizon 2020. Après la phase d'établissement de l'évaluation initiale et de définition des objectifs environnementaux, qui s'achève en 2012, le calendrier prévoit pour 2014 l'élaboration et mise œuvre du programme de surveillance, pour 2015 l'élaboration du programme de mesures et pour 2016, mise en œuvre du programme de mesures.

Nature de l'activité

Le (la) chargé(e) de mission apporte une compétence scientifique et technique au sein de l'antenne. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du responsable d'antenne, il (elle) travaille en collaboration avec ses collègues de l'antenne et en particulier avec les chargés de mission « habitats et fonctionnalités », « usages industriels », « pêche », et les géomaticiens.

Ses missions sont multiples dans tout ce qui concerne la protection et la gestion des mammifères et des oiseaux marins à l'échelle de la façade. Il (elle) sera particulièrement mobilisé(e) sur :

La mise en place des politiques publiques en mer sur la façade

- Directives Natura 2000 : élaboration et l'animation des DOCOB marins sur la façade notamment sur les sites baie de Seine Occidentale et Récifs du Cap Lévi à la pointe de Saire pour lesquels le (la) chargé(e) de mission est référent(e).
- Directive cadre sur la stratégie pour le milieu marin (DCSMM) : participation à l'élaboration du programme de surveillance et du programme de mesures.
- Stratégie nationale de création et de gestion des AMP : montage ou appui aux projets de création de réserves naturelles.
- Politiques sectorielles (énergies marines, granulats, conchyliculture…) : appui aux chargés de mission « usages industriels » et « pêche » pour le suivi de ces politiques.

L'appui aux gestionnaires d'AMP

- Animation des rencontres annuelles de façades
- l'élaboration de documents techniques (boite à outil par exemple)
- Appui au parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'opale et à la mission de création dans le golfe Normand-breton.

La coordination sur la façade des programmes « oiseaux » et « mammifères » de l'Agence

- Structuration et animation de l'observatoire oiseaux et mammifères marins. Ce point pourra se faire via la participation ou le montage de projets européens.
- Suivi et valorisation des résultats des programmes d'acquisition de connaissance sur les oiseaux et les mammifères.
- Mise en place d'un dispositif de suivi cohérent des sites Natura 2000 de la façade dans le cadre du tableau de bord des AMP.

Dans le cadre de ses missions, le (la) chargé(e) de mission participe ou anime des réunions de concertation, rédige (ou contribue à) des documents de référence et des guides méthodologiques, réalise des expertises et peut être appelé(e) à monter et coordonner des projets.

Ce poste implique une forte collaboration avec les gestionnaires, les associations naturalistes, les scientifiques et les services de l'état (DREAL, DIRM…) présents sur l'ensemble de la façade (français, anglais, anglo-normands et belges).

Compétences et expérience professionnelle requises

Diplôme de niveau Bac + 5 minimum, connaissances et/ou expérience professionnelle dans les domaines suivants :

- Gestion ou suivi des espèces d'oiseaux et de mammifères marins ;
- Connaissance des politiques et des outils de préservation de la biodiversité marine ;
- Connaissance des différentes catégories d'acteurs intervenant sur le milieu marin (gestionnaires, usagers, scientifiques, services de l'Etat) ;
- Capacités d'animation de réunion ;
- Capacités de rédaction et de synthèse, de présentation orale et écrite ;
- Capacité à développer des approches interdisciplinaires ;
- Connaissance d'outils de traitement et de mise en forme des données ;
- Bon niveau d'anglais professionnel.

Qualités personnelles requises:

- Bon contact humain, notamment avec des partenaires extérieurs ;
- Dynamisme, réactivité, capacité d'adaptation.
- Autonomie **et** capacité de travail en équipe.

Permis de conduire B nécessaire.

Candidatures

Date limite des candidatures : 31 mai 2014
Prise de poste à partir du : dès que possible

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae, et **faire impérativement apparaître le statut du candidat** (fonctionnaire, reconnaissance travailleur handicapé, contractuel).

Elles sont à adresser :

✓ Soit par mail : au service des ressources humaines de l'Agence des aires marines protégées recrutement@aires-marines.fr, **en indiquant en objet la référence « M091 »** ;

✓ Soit par courrier à l'adresse suivante : Agence des aires marines protégées, 16 quai de la douane_BP42932_29229 BREST cedex 2.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter M. Christophe AULERT (Responsable de l'Antenne Manche Mer du Nord) au 02 32 85 38 61. Mél : christophe.aulert@aires-marines.fr

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s). En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).